

Réf: Dossier N° 099220

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HORUS IVOIRE »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN BOULEVARD CARDE
FACE CONSEIL CONSTITUTIONNEL QUARTIER RAN, Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 31/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HORUS IVOIRE »

Objet : - IMPORT - EXPORT
- COMMERCE GENERAL
- TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET
INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN BOULEVARD CARDE
FACE CONSEIL CONSTITUTIONNEL QUARTIER RAN, Lot 00, Ilot
00

Dirigeant(s) : M KESSI TEHOUA BERENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02266 du 21/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17352/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

Pour Avis

Le CEPICI

